

Cabinet

Bureau de l'éducation et de la sécurité routières (B.E.S.R.)

Affaire suivie par : pref-etg-oa@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le 28 avril 2025

Numéro lettre recommandée avec AR :
2C 186 608 5709 4

Objet : demande de pièces complémentaires concernant la procédure contradictoire engagée à l'encontre de M. [REDACTED] pour suspicion de fraude à l'épreuve théorique générale du permis de conduire.

Maître,

J'accuse réception des éléments demandés concernant le déplacement et la présence à l'examen théorique général du permis de conduire de votre client [REDACTED] le 26 mai [REDACTED] à Compiègne au centre [REDACTED].

Les pièces fournies semblent confirmer la présence de M. [REDACTED] dans le secteur indiqué, sans toutefois lever les doutes sur l'opportunité de passer l'examen dans ces circonstances. En effet, M. [REDACTED] a passé à deux reprises l'examen durant sa journée de travail, sans mode de transport, accompagné par [REDACTED], ce qui a interrompu l'activité de l'entreprise.

Cependant, sans autre motif, nous vous informons ne pas donner suite à la procédure engagée à l'encontre de votre client.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,

Le chef du bureau de l'éducation
et de la sécurité routières



Hélène SARROUET

